Document généré le 13 juil. 2025 13:20

Documentation et bibliothèques

Multidictionnaire de la langue française / Marie-Éva de Villers. 4e éd. Montréal : Québec Amérique, 2003. xxv, 1542 p. (Cédérom de la 3e éd. sur le marché)
Dictionnaire des difficultés du français / Jean-Paul Colin. Paris : Dictionnaire Le Robert VUEF, 2002. 676 p. (Les usuels)
Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne / (Joseph) Hanse, (Daniel) Blampain. 4e éd. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2000. 649 p. (Cédérom également)

Gaston Bernier

Volume 49, numéro 3, juillet–septembre 2003

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1030196ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1030196ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)
2291-8949 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (2003). Compte rendu de [*Multidictionnaire de la langue française* / Marie-Éva de Villers. 4e éd. Montréal : Québec Amérique, 2003. xxv, 1542 p. (Cédérom de la 3e éd. sur le marché) / *Dictionnaire des difficultés du français* / Jean-Paul Colin. Paris : Dictionnaire Le Robert VUEF, 2002. 676 p. (Les usuels) / *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* / (Joseph) Hanse, (Daniel) Blampain. 4e éd. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2000. 649 p. (Cédérom également)]. *Documentation et bibliothèques*, *49*(3), 141–143. https://doi.org/10.7202/1030196ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED),

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Multidictionnaire de la langue française / Marie-Éva de Villers. 4e éd. Montréal: Québec Amérique, 2003. xxv, 1542 p. (Cédérom de la 3e éd. sur le marché)

Dictionnaire des difficultés du français / Jean-Paul Colin. Paris: Dictionnaire Le Robert VUEF, 2002. 676 p. (Les usuels)

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne / (Joseph) Hanse, (Daniel) Blampain. 4e éd. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2000. 649 p. (Cédérom également)

De nos jours, on publie des dictionnaires de langue, spécialisés ou non, presque en rafale: des dictionnaires d'usage, des dictionnaires historiques ou étymologiques, analogiques et synonymiques, visuels, bilingues ou multilingues, ludiques, sans oublier les dictionnaires de mots rares et précieux, les dictionnaires de locutions. On a dénombré récemment (*Le Devoir*, 4-5 octobre 2003) qu'au Québec, on en vendait annuellement 20 millions d'exemplaires (chiffre sans doute erroné), dont 600 000 *Larousse* et 35 000 *Multidictionnaire de la langue française.* Le territoire lexicographique est immense et la typologie, présentée par Jean-Claude Corbeil dans la préface de ce dernier ouvrage, est trop restreinte (mieux vaut s'appuyer sur celle présentée par Bernard Quemada aux lecteurs de l'*Encyclopaedia Universalis*; vol. 7, p.388). Et encore, faut-il compter avec le filon des dictionnaires pratiques au sein duquel s'inscrit le *Multidictionnaire* dont le maître d'œuvre est Marie-Éva de Villers, et ceux de Jean-Paul Colin et de Joseph Hanse. On peut également les qualifier de normatifs, car leur perspective est ouvertement normative (Jean-Pierre Jousselin, dans l'*Actualité*, mars 1989, p.63). Mais, de plus en plus, on semble nier ou rejeter une telle étiquette.

Les dictionnaires normatifs, que Corbeil appelle « pragmatiques », jouent un rôle essentiel pour les bibliothécaires (on ne signale pas de tels dictionnaires dans le *Manuel de bibliographie générale* de Marie-Hélène Prévoteau et Jean-Claude Utard; Paris: Cercle de la Librairie, 1996) du moins, pour ceux qui ont à écrire. Les langues ont leurs règles, mais il n'est pas toujours facile de les transcrire dans une réalité ou de les appliquer au détail. Certains mots sont difficiles à prononcer en français (par ex.: bagel, iceberg, pipeline), d'autres présentent des difficultés d'écriture (langage ou language? délais ou délai? dilemme ou dilemne, etc.). On emploie inutilement des mots étrangers, des anglicismes surtout (serait-ce un signe de l'assimilation des Québécois, comme le soutient le professeur Claude Poirier? Voir: « *game* », « *fun* », « *cash* », « lâché lousse », « Tchèque ça », « arriver avec son packsack), et l'on néglige (ou ignore?) leurs équivalences françaises, cédant souvent à la paresse linguistique. On singe alors la langue relâchée ou abâtardie, mais spontanée des médias (« *Actuellement, l'accident n'est pas encore terminé* »; « *Demain, ce sera nuageux sur Québec* »; « *Avertissement de pluie abondante* »).

Les dictionnaires pratiques ou normatifs ne sont pas nés de la dernière pluie. Certains préfaciers n'hésitent pas à présenter leur « généalogie »: c'est le cas de Michel de Toro en préface de l'ouvrage d'Adolphe V. Thomas (*Dictionnaire des difficultés de la langue française*; Larousse, 1971). On aurait publié le *Petit dictionnaire raisonné des difficultés et exceptions de la langue française* des auteurs Th. Soulice et A.-L. Sardou en 1845, 1862 et 1914. Antérieurement, en 1668, Louis de Lesclache avait publié un livre aux perspectives plus limitées: *Véritables règlés de l'ortôgrafe franceze.* Au cours des 50 dernières années ont paru, tour à tour, le Hanse (1949), le Thomas (1956), dont la relève a été prise par le Péchoin (*Dictionnaire des difficultés d'aujourd'hui*; Larousse, 1998), le Girodet dont le titre initial était *Dictionnaire du bon français* (1981) et le Colin (1990), avec leurs éditions successives. Le *Multidictionnaire*, vedette du présent compte rendu en compagnie des éditions les plus récentes du Colin et du Hanse, a, quant à lui, vu le jour en 1988. Il est le seul à avoir un titre qui se démarque et qui ne fait pas place à l'expression « difficultés ». Les anglophones ont un classique, actuellement à sa troisième édition révisée, le *Fowler's Modern English Usage* (Oxford, 1998) qui fut publié pour la première fois, en 1926.

Le *Multidictionnaire* est une entreprise qui fait florès depuis sa naissance et qui continue toujours sur sa lancée. La première édition a été réalisée durant les années 80, et l'on en était à la quatrième, en 2003. Plus d'un demi-million d'exemplaires aurait jusqu'à maintenant été vendu au Québec. En 1989, il avait donné naissance à une version française adaptée, le *Dico pratique* (Larousse, 1989) dont l'auteur est également Mme de Villers.

Les objectifs fixés pour le *Multidictionnaire* ressemblent à ceux qui ont été assignés aux autres ouvrages du même genre. On veut, d'abord et avant tout, répondre aux interrogations et aux hésitations de ceux qui ont à rédiger et même des écrivains qui butent sur des difficultés. Jean-Claude Corbeil le définit ainsi: « ... *fournir rapidement des réponses claires et sûres aux questions, doutes ou problèmes susceptibles de surgir en cours de travail* » (p.xi). Et Marie-Éva de Villers, d'ajouter: « ...*informer précisément l'usager... lui fournir toutes les indications utiles afin de lui permettre de choisir et d'agencer sciemment ses mots* » (p.xiii). Pour appuyer les objectifs de son dictionnaire, Daniel Péchoin insiste sur le fait que le lexicographe d'un tel ouvrage n'est pas un « *greffier de l'usage* » mais qu'il se doit de répondre aux questions concrètes de son lecteur (p.iv). De son côté, Jean Girodet (*Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés de la langue française*; Bordas, 1997) affirme que « *la fonction d'un dictionnaire des difficultés... est de trancher clairement dans les cas où la pratique spontanée de la langue se trouve en contradiction avec les normes de l'expression soignée* » (p.3). Pour sa part, Jean-Paul Colin se montre des plus prosaïques: « *Fournir ... un catalogue de réponses claires aux questions que rencontrent journellement les Français, pour peu qu'ils cherchent à s'exprimer d'une manière claire et persuasive* » (p.vi). Somme toute, les auteurs de dictionnaires pragmatiques, pour reprendre l'expression de J.C. Corbeil, s'efforcent de résoudre les problèmes quotidiens de ceux qui ont à rédiger des textes ou à faire des discours.

Les préalables théoriques dont s'inspirent les concepteurs de dictionnaires normatifs ont également leur importance. Au *Multidictionnaire*, on décrit « *le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois* » et on précise: « *Ici ou ailleurs, il importe... de connaître les emplois admis et ceux qui sont jugés incorrects dans un registre courant de communication écrite ou dans un registre familier, d'éviter les écueils de tous types,*

de pouvoir substituer aux emplois fautifs des formes correctes» (p.xiii). On a déjà affirmé que le dictionnaire, influencé par les travaux de l'Office de la langue, serait *«l'aboutissement de la tradition puriste du XIXe siècle»* (Claude Poirier, dans *L'Actualité*, avril 1989, p.22). L'ouvrage est le seul à faire une place importante aux interrogations et «lacunes» laurentiennes. Mais il faut reconnaître que le Hanse en signale, à l'occasion, les particularités (un exemple tiré de l'édition de 1983 à l'entrée *«building»*: on dit *immeuble*; au Québec: *édifice*). Au demeurant, l'attitude des auteurs en ce qui a trait aux normes et à leur application, plus importante que la vision géographique, devient de plus en plus prudente. Ainsi, Mme de Villers identifie les fautes ou les dérives. Elle donne des conseils ou indique des façons de faire, mais elle n'impose rien. Si on se rend au mot *«filière»*, souvent utilisé ici pour *«classeur»*, l'auteur se contente de noter qu'il s'agit d'un anglicisme sémantique. Idem de l'adjectif *«sophistiqué»* pour lequel on écrit: *«L'emploi ... au sens de* très perfectionné*, calqué de l'anglais, est critiqué»*. Même chose encore pour le mot *«régulier»*. Bref, à chacun de prendre sa décision, de persister ou de s'amender. Les auteurs des autres dictionnaires similaires, à l'exception de Girodet peut-être, agissent de manière semblable. On fait preuve d'une grande souplesse de vue et d'un certain détachement; on suggère plus que l'on impose.

Les dictionnaires étudiés retiennent les mêmes catégories de difficultés. Au *Multi*, on les énumère sur la page de titre et même sur la couverture: orthographe, grammaire, difficultés, conjugaison, synonymes, anglicismes, typographie, québécismes, abréviations, correspondance. Ces mots n'ont pas tous une même extension: le mot *«difficulté»*, absent du titre lui-même, contrairement à ce que l'on observe dans les autres ouvrages, est introduit peu logiquement dans une liste de thèmes. Les quatre éditions successives du Hanse retiennent les *«difficultés précises concernant le vocabulaire, l'orthographe, la prononciation, la grammaire, les problèmes d'accord ou de construction»*. Les mêmes catégories ou presque, sont retenues par Jean-Paul Colin (prononciation, conjugaison, orthographe, forme, genre, construction, emploi, sens). On pourrait encore confronter ces catégories à celles, très bien campées, de Thomas. Dans l'ensemble, on peut observer que ces ouvrages de consultation semblent s'influencer largement entre eux.

Leur nomenclature et leur élaboration distinguent également les dicos pratiques. Selon un rapide calcul fait par échantillonnage, le *Mutidictionnaire* contiendrait environ 32000 entrées (Jean-Pierre Jousselin écrit (*Québec français*, mars 1989, p.62) qu'il y en avait 45000 dans la première édition). Mais, en général, leur nombre varie beaucoup d'un ouvrage à l'autre: le Thomas en aurait un peu plus de 4000, le Colin, environ 10000, le Hanse, 5000 pour l'édition imprimée et 11000 pour le cédérom, le Girodet, en excluant les 80 pages d'annexes, entre 14000 et 16000. Un classique, le Dournon (*Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français;* Livre de poche, 1982) en contiendrait 38000 selon l'accroche de la couverture. C'est dire qu'habituellement, on laisse de côté bien des mots, ceux qui ne feraient pas problème précisément. Au *Multi*, on a exclu les termes *«très techniques ou scientifiques»* (p.xiv) et il en va de même pour le Colin (p.vii). Les auteurs du Hanse sont silencieux face à la pratique adoptée vis-à-vis de cette catégorie de mots. En bref, ceux qui sont à l'origine des dictionnaires n'adhèrent pas à une théorie officialisée.

La technique d'élaboration de la nomenclature retenue est plus intéressante que les évaluations ou les constatations approximatives. Comme le note dans sa préface R.W. Burchfield, le directeur de la troisième édition du Fowler's, un guide de la sorte reflète, d'abord et avant tout, ses sources. Au *Multidictionnaire*, on est parti, semble-t-il, des bordereaux de questions adressés à l'Office de la langue française de septembre à décembre 1987 (p.8). Mme de Villers a d'ailleurs déclaré récemment au *Devoir* (4 et 5 octobre 2003) que l'Office s'apprêtait, sans doute en 1988, à jeter les 40000 fiches et que l'idée lui est alors venue qu'elles pourraient servir de point de départ à un répertoire alphabétique. Depuis, les auteurs de l'ouvrage n'ont pas révélé comment sont choisies les nouvelles chroniques ou les nouveaux articles. C'est pourquoi, les utilisateurs seront confrontés à des «silences». Pour sa part, Joseph Hanse, décédé il y a quelques années, a écrit dans une préface, reproduite à chaque édition, que la sélection des difficultés *«s'est opérée tout naturellement et progressivement, au cours d'un demi-siècle d'expérience»* (p.7 des éditions de 1983 et de 2000) suivie d'une énumération de ses techniques. De son côté, Jean-Paul Colin aurait *«passé en revue tous les mots contenus dans le* Petit Robert» (p.vi) et se serait également servi du *Grand Larousse universel* afin d'établir son inventaire de difficultés. Daniel Péchoin, à l'exemple d'Adolphe V. Thomas, ne précise pas la méthode suivie. Dans le cas de ce dernier, on peut supposer que son travail (il était chef correcteur des dictionnaires Larousse) lui aurait permis de dresser un inventaire des problèmes quotidiens qu'il devait résoudre. Au demeurant, la situation de Jean-Yves Dournon est semblable: il aurait composé son dictionnaire *«à partir de l'expérience... acquise à la tête des services de correction du Livre de Poche»* (p.xi). Comme on peut le constater, les auteurs de dictionnaires pratiques disposent d'une marge de manœuvre supérieure à celle de leurs homologues des dictionnaires d'usage, c'est-à-dire de ceux que l'on nomme les greffiers des pratiques observées en matière de langue et qui sont obligés de les décrire fidèlement.

Dans l'ensemble, les dictionnaires de difficultés ont donc des frontières qui se rejoignent. La pratique veut également que l'on en exclue les citations d'auteurs. Il demeure une exception, tant parmi les titres apparaissant dans la manchette du compte rendu, que dans le corps du texte: le dictionnaire signé Jean-Paul Colin. Ce dernier reproduit, à titre d'illustrations, des extraits de plus de 160 œuvres littéraires, lesquelles sont signalées au début du volume. Colin suit en somme une pratique généralisée à la rédaction des dictionnaires *Robert*. Le *Fowler's* d'Oxford Press fournit également les références des citations utilisées, d'extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de journaux. Le *Multidictionnaire* s'appuie uniquement sur des exemples *ad hoc*, élaborés par les rédacteurs. Chez Bordas, on justifie l'absence de références littéraires: *«Nous avons préféré créer des exemples, conformes à l'usage correct... Il fut une époque où les œuvres des grands écrivains fondaient le bon usage. De nos jours, il n'est plus de prosateurs dont la langue fasse autorité»*. Joseph Hanse, pour sa part, a inspiré une solution mixte à son dictionnaire, comme ce fut le cas d'Adolphe V. Thomas: les

citations littéraires y côtoient les exemples des dictionnaristes.

Les articles des trois dictionnaires récents signalés en manchette, comme les autres légèrement plus âgés, présentés à l'occasion dans le compte rendu, sont disposés alphabétiquement. On s'y attend puisqu'on a affaire précisément à des dictionnaires. Mais on notera, dans certains cas, la présence de nombreux tableaux. La quatrième édition du Villers en contient 126, tous classés à l'emplacement alphabétique du mot clé. Si l'ordonnancement est clair pour les 75 verbes conjugués, il n'en va pas aussi facilement pour d'autres tableaux (Latin – emprunts au; Avis linguistiques et terminologiques). Aussi a-t-on eu la bonne idée de présenter aux lecteurs une liste des tableaux (p.xx-xxi). Le Hanse, quant à lui, n'en contient pas mais compense en présentant, de temps à autre, de longues synthèses de questions difficiles ou complexes (« article »; « participe passé »; « verbe »). Jean-Paul Colin, pour sa part, fait peu appel à la technique des tableaux insérés dans le corps de l'ouvrage. Toutefois, on en trouve au moins deux: « accents pièges » et « conjonctions ». Le regroupement de tableaux ou de synthèses en fin de volume est une solution de rechange adoptée tantôt parcimonieusement (Jean-Paul Colin) et tantôt très largement (Jean Girodet). Dans ce dernier cas, on a plus de 80 pages d'annexes, de modèles de conjugaison, etc., mais aussi de synthèses pragmatiques (le pluriel des noms propres; les titres d'œuvres et de journaux). Globalement, donc, les dictionnaires pratiques adoptent un ordre alphabétique intégral, mais acceptent des annexes à l'occasion.

Un autre élément à considérer dans les ouvrages observés concerne l'ordre interne des entrées. Le contenu, ou plutôt, les objectifs sont semblables d'un titre à l'autre. Il en va de même de la structure des entrées qui revêt une parenté: le pragmatisme y règne en général. Les ouvrages de Hanse, Colin et Thomas (et le *Fowler's*) se ressemblent: les entrées portent en filigrane un certain esprit de synthèse. Au contraire, dans le Villers, on présente les difficultés et les observations de manière séparée et facilement identifiable. Des icônes, près d'une dizaine, marquent les possibles problèmes de prononciation (voir « *iceberg* », « *dégingandé* »), de grammaire, de syntaxe, de nature typographique (voir « *abénaquis* », « *numéro* »), de sémantique ou même d'orthographe (« *langage* »). De plus, on y fleurdelyse, si l'on peut dire, les expressions québécoises (« *achigan* », « *cèdre* »). C'est dire que la présentation du *Multidictionnaire* est originale, fort attrayante et qu'elle en rend la consultation agréable, la localisation et le repérage de l'information aisés. On y notera aussi l'absence de renvois, contrairement à la pratique suivie légèrement dans les deux autres titres retenus ici, mais fort développée dans le *Fowler's*.

Les Québécois, surtout au moment où la qualité de la langue des enseignants et des professeurs, des élèves et des étudiants, fait la manchette, devraient s'efforcer de douter systématiquement de la langue qu'ils utilisent d'instinct ou par mimétisme.

Les personnes appelées à parler ou à écrire en français disposent actuellement d'une excellente panoplie de dictionnaires pratiques imprimés ou électroniques (cédéroms de la 4e édition de Hanse et de la 3e du *Multi*). Qu'il s'agisse du titre québécois ou des titres français, tous devraient trouver place à côté des dictionnaires d'usage, c'est-à-dire de ceux qui cherchent à refléter d'abord et avant tout les habitudes littéraires ou langagières des citoyens et qui gardent *in petto*, pourrait-on dire, leurs réflexions et leurs commentaires critiques ou qui les dissimulent à travers nombre d'autres informations. Les Québécois, surtout au moment où la qualité de la langue des enseignants et des professeurs, des élèves et des étudiants, fait la manchette, devraient s'efforcer de douter systématiquement de la langue qu'ils utilisent d'instinct ou par mimétisme, et de consulter le plus souvent possible les ouvrages signalés dans cet article. De même, les publicitaires, les journalistes, les auteurs de téléromans, les animateurs de conversation, etc., eux aussi victimes d'« *un bombardement constant de microbes linguistiques* », selon l'expression de Jean-Claude Corbeil (*L'Actualité*, avril 1989, p.22), devraient (obligatoirement?) avoir par devers eux de tels outils et développer le réflexe de s'en servir. Ces derniers ne remplacent pas, bien sûr, les *Robert* ou *Larousse*, mais ils les complètent en les enrichissant d'un regard critique, d'un souci d'orientation et, pourquoi pas, d'un désir d'enrichissement de la langue. *A fortiori*, les bibliothèques doivent les mettre à la portée de leurs lecteurs, de leurs abonnés et de l'ensemble de la communauté. ▮

Gaston Bernier
Retraité de la Bibliothèque
de l'Assemblée nationale à Québec

INDEX DES ANNONCEURS
Volume 49 nº 3 2003

ASTED — 104
Bibliothèque nationale du Québec — 90
Carr McLean Limited — 139
EBSCO Canada Limitée — 136
Groupe Archambault Inc. — 92
OCLC Canada — 110
Services documentaires multimédia (SDM) Inc. — 140
SIRSI-DRA 2e couverture
Société GRICS — 102
Visard Solutions — 103